



PLAN POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU

DÉMOCRATIE & JUSTICE SOCIALE

- 1 Organiser **une convention citoyenne sur l'eau** pour repenser et démocratiser les choix de restrictions et priorisations en temps de sécheresse et engager une réflexion démocratique sur le partage de l'eau pour les années à venir.
- 2 Mettre en place une **tarification sociale de l'eau** rendant les premiers m3 gratuits et les m3 de confort majorés, mettre en place des mesures d'accompagnement des ménages et favoriser la lutte contre le gaspillage.

COLLECTIVITÉS & TERRITOIRES

- 3 Favoriser la **gestion publique de l'eau** dans les collectivités, rénover massivement les canalisations vieillissantes avec le soutien de l'État et renforcer les moyens humains et financiers des agences de l'eau.
- 4 Engager une **politique de désimperméabilisation**, de protection des sols, de gestion des eaux pluviales et de leur réutilisation. Préserver et restaurer les zones humides et les milieux aquatiques, favoriser la renaturation des berges.
- 5 Repenser la **gouvernance locale de l'eau** avec un renforcement de la planification et des moyens d'agir.

AGRICULTURE

- 6 **Réaliser enfin la transition de l'agriculture vers l'agroécologie**, et notamment vers l'agriculture biologique qui repose sur des pratiques sobres en eau et permettant de retenir l'eau dans les sols (haies, couverts végétaux, prairies, rotations longues...)
- 7 **Protéger la qualité de l'eau** en accompagnant la sortie programmée de l'élevage industriel et des pesticides, en priorité sur les aires de captage.

ÉCONOMIE & ÉNERGIE

- 8 Engager un **moratoire sur les projets à fort impact sur les cycles de l'eau** (mégabassines, réserves d'eau pour canons à neige, infrastructures de transports, etc.) avec mise en place d'études spécifiques de leur impact sur la modification du cycle de l'eau et sur les ressources, en amont de leur mise en place.
- 9 Faire de la **sobriété** une réalité pour l'eau dans tous les domaines à travers la mise en place d'un plan de sobriété pour les particuliers, l'agriculture, les entreprises et les collectivités.
- 10 Prendre en compte les évolutions de la ressource en eau dans nos **choix énergétiques**, notamment les risques liés à l'étiage des fleuves et aux impacts sur les milieux aquatiques.

